



Réforme des rythmes scolaires

Madame, Monsieur,

Suite à la réunion publique du vendredi 23 mai dernier, nous vous avons proposé, **à travers un questionnaire**, de nouveaux horaires au plus près de ce que préconisent les chronobiologistes.

Vous pouviez également choisir entre le samedi matin ou le mercredi matin comme matinée supplémentaire.

Vos réponses ont fait apparaître une très nette préférence pour le mercredi matin afin de maintenir deux jours consécutifs de fin de semaine.

Suite au conseil d'école extraordinaire du mardi 3 juin, les représentants des parents d'élèves ainsi que la quasi totalité des enseignants se sont prononcés en faveur du maintien des horaires décidés l'an dernier, à savoir :

- Lundi : 8h30-11h30/13h30-15h45 puis TAP de 15h45 à 16h30
- Mardi : 8h30-11h30/13h30-15h45 puis TAP de 15h45 à 16h30
- Mercredi : 8h30-11h30
- Jeudi : 8h30-11h30/13h30-15h45 puis TAP de 15h45 à 16h30
- Vendredi : 8h30-11h30/13h30-15h45 puis TAP de 15h45 à 16h30

Au regard de la démocratie participative initiée par la municipalité en place, nous appliquerons donc ces horaires dès la rentrée 2014-2015.

Nous tenions à vous remercier pour le temps que vous avez pris à répondre au questionnaire et aux remarques que vous avez faites.

Saint-Benoît-de-Carmaux, le 12 juin 2014
La Commission Enfance, enseignement, jeunesse